RCS : SEDAN
Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00059
Numéro SIREN : 530 143 296
Nom ou dénomination : ABC ARDENNES PARE BRISE

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2024 sous le numéro de dépôt 1704

dépôt 1764 du

06 JUIN 2024

Etats financiers au 31 décembre 2023

SARL

ABC ARDENNES PARE-BRISE

37 B, AVENUE CHARLES DE GAULLE
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

CABINET DUMONT EXPERTS COMPTABLES
Société d'Expertise Comptable
16, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 0324560101
Site : www.dumont-audit-conseil.com
E-mail : dumont@cdumont.com

DUMONT
EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL - AUDIT

SOMMAIRE

~ Feuillets n° 2050 à 2053

~ Extrait des résolutions

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : SARL ABC ARDENNES PARE BRISE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 37 B, AVENUE CHARLES DE GAULLE 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 3 0 1 4 3 2 9 6 0 0 0 2 4 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2023 Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 915	AG 1 915	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	30 731	AS 26 008	4 723
	Autres immobilisations corporelles	AT	29 707	AU 21 085	8 622
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	6 844	BI	6 844
	TOTAL (II)	BJ	69 197	BK 49 008	20 189
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	11 500	BM	11 500
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	45 644	BY	45 644
	Autres créances (3)	BZ	7 580	CA	7 580
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	51 839	CG	51 839
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	250	CI	250
	TOTAL (III)	CJ	116 813	CK	116 813
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	186 010	1A 49 008	137 002

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABC ARDENNES PARE BRISE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	26 846
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	15 018
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	52 864
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	65
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	36 133
	Dettes fiscales et sociales	DY	22 368
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	24 072
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	84 138
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	137 002

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	84 138
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE** (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABC ARDENNES PARE BRISE — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG	380 028	FH	FI	380 028
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	380 028	FK	FL	380 028
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	161
	Autres Produits (1) (11)				FQ	199
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	380 388
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stocks (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	135 761
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV	796
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	94 857
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	2 617
	Salaires et traitements *				FY	95 224
	Charges sociales (10)				FZ	11 651
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *	HS			GA	5 372
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	17 651
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	363 928
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	16 459
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	172
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	172
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-172
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	16 287

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABC ARDENNES PARE BRISE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	18
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	18
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 287
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 287
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-1 269
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	380 405
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	365 388
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	15 018

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	161
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	16 518
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ACCORD CPTES ET DIFF REGLEMENTS		18
AMENDES	144	
MALUS SUR REPARATION MONDIAL PARE BRISE	1 143	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

ABC ARDENNES PARE-BRISE
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
au Capital Social de 10 000 €uros
Siège Social : 37B avenue Charles de Gaulle
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

RCS Sedan 530 143 296
N° SIRET : 530 143 296 00024

---oOo---

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 27 MAI 2024

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2023,
se chiffrant à 15.017,52 €

de la manière suivante :

- versement d'un dividende aux parts de 10.000,00 €
à la SARL BOUVY INVESTISSEMENT, Associée Unique
- le solde au compte Report à nouveau..... 5.017,52 €

Le coupon s'élèvera à 10,00 €uros par part et sera payable à compter de ce jour.

En application des dispositions fiscales applicables aux revenus distribués, le dividende perçu par chaque associé sera éligible à l'abattement de 40 % si option à l'imposition au barème de l'impôt progressif (loi de finances pour 2018, loi 2017-1837 du 30/12/2017, CGI art. 117 quater modifié).

Conformément aux dispositions légales, l'Associé unique prend acte que les dividendes suivants ont été versés au titre des trois précédents exercices :

- **Exercice 2020** : 0,00 €uro par part sociale

- **Exercice 2021** : 5,00 €uros par part sociale
(éligible à l'abattement de 40% en totalité si option à l'imposition au barème de l'impôt progressif)

- **Exercice 2022** : 0,00 €uros par part sociale

COPIE CERTIFIÉE CONFORME